DLP 15-6-84379480

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE. SAVOIE. HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL: 90f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

8 Juin 1984 N° de série continue 279 Bulletin n° 11

## ARBRES FRUITIERS

### ARBRES À PÉPINS

**TAVELURES** : Vigilance accrue

La présence de nombreuses ascospores dans les périthèces, de taches primaires en certains secteurs (Savoies principalement), et surtout de pluies prolongées favorables aux contaminations, et lessivant les traitements précédents, font que la protection doit encore être fermement reprise ou maintenue. De ce fait, l'emploi de produits à action curative est rendu obligatoire dès réception : BAYCOR sur poiriers ; RUBIGAN, SAPROL et BAYCOR sur pommiers.

**OIDIUM**

Adjoindre un "anti-oïdium" au traitement contre la tavelure, car cette affection reste très menaçante malgré les conditions défavorables précédentes.

**PSYLLE DU POIRIER**

Actuellement, seule la présence d'oeufs est constatée. L'intervention contre les larves de 2ème génération printanière devra attendre qu'un bon nombre d'éclosions aient lieu, ce qui pourrait se produire vers le 12 juin si un réchauffement important intervient. On tiendra compte de la protection des auxiliaires en employant de préférence l'amitraze (Tudy, Maïtac) ou le phosmet (Imidan).

**CARPOCAPSE**

Bien que le vol ait commencé, le temps défavorable actuel n'a pas favorisé les pontes. En conséquence, dès que les températures crépusculaires seront en hausse, on pourra commencer la protection par l'emploi du diflubenzuron (Dimilin 10 g ma/hl). Pour les produits classiques, attendre un prochain Bulletin.

### ARBRES À NOYAU

**MOUCHE DE LA CERISE**

Le climat actuel n'a pas favorisé les sorties de ce parasite. Quelques captures ont cependant eu lieu en régions précoces (Vallée du Rhône) et moyennes, depuis le 1er juin. Dans ces zones, on peut commencer à lutter contre les adultes avec la deltaméthrine (Décis à 1,25 g ma/hl) dès réception. La lutte classique contre les larves pourra donc intervenir vers les 14-15 juin avec :
- diméthoate (nombreuses spécialités) à 30 g ma/hl
- formothion (Anthio fort) à 50 g ma/hl
- malathion (nombreuses spécialités) à 100 g ma/hl

Pour ces 3 matières actives, le délai d'emploi avant récolte est de 7 jours. Nous rappelons que pour l'exportation, la présence de larves est formellement interdite.

**PUCERONS NOIRS DU CERISIER**

La pression de ce parasite reste forte, et il importe de contenir ses attaques, en

P 491

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

## VIGNE

MILDIOU

Les foyers primaires consécutifs aux pluies du début mai n'ont pratiquement pas évolués, faute de températures suffisantes. Les pluies ultérieures ont pu provoquer l'apparition de nouveaux foyers mais toujours dans les zones très humides réputées à hauts risques.

Ces foyers sporulent encore et constituent donc toujours un risque, notamment si les températures s'élèvent et si l'humidité se maintient.

- Dans ces zones sensibles, maintenir une protection très rigoureuse en renouvelant les traitements en fonction de la persistance des produits, mais aussi des risques de lessivage (20 à 25 mm) et ce, aussi bien pour les produits classiques que les pénétrants (spécialités apportant du cymoxanil ou "curzate").

  En ce qui concerne les produits systémiques ne pas allonger les cadences au-delà de 14 jours.

- Dans les autres secteurs, rester vigilant, surtout en cas de réchauffement, et de toute façon, prévoir la mise en place d'une bonne protection juste avant floraison.

BRENNER et BLACK-ROT

Pour ces deux maladies, les risques de contamination persistent; dans les secteurs concernés, la lutte sera conduite simultanément avec celle dirigée contre le mildiou en choisissant des produits actifs contre ces maladies.

OIDIUM

Associer un "anti-oïdium" à vos traitements mildiou.

BOTRYTIS

Des attaques sur feuilles sont assez fréquentes, avec parfois des passages sur grappes (notamment dans la Vallée du Rhône). Dans les cas les plus graves, effectuer vos traitements mildiou avec un produit amenant soit du folpel, soit du captafol, soit du dichlofluanide de façon à freiner l'évolution de la maladie.

VERS DE LA GRAPPE

**Situation** : Aussi bien pour Cochylis qu'Eudémis, les vols sont pratiquement terminés, à l'exception des situations les plus tardives où le piègeage se poursuit encore. Pour la Haute-Savoie, le vol de Cochylis est très décalé par rapport aux autres régions, puisqu'il a débuté le 2 Juin seulement.

La période de vol s'est donc étalée sur environ 1 mois avec des conditions climatiques extrêmement défavorables. Il en résulte des pontes en **nombre limité et très échelonnées.**

Les premières éclosions ont eu lieu début juin dans les situations précoces. Les premiers glomérules seront visibles dans le courant de la semaine prochaine (14 au 16 juin) si les conditions climatiques redeviennent normales.

**Préconisations** : compte tenu de la faible importance des pontes et de leur étalement, seule une LUTTE A CARACTERE CURATIF ET EN FONCTION DES NIVEAUX DE POPULATION (nombre de glomérules) EST ENVISAGEABLE.

Les seuils couramment admis sont les suivants :
- 200 glomérules pour 100 grappes dans la Vallée du Rhône
- 100 glomérules pour 100 grappes dans les vignobles de l'Ain, des Savoies et de la Loire

Ces chiffres s'entendent pour des récoltes normales, ils sont évidemment à moduler à la baisse pour de faibles "sorties de grappes".

- Pour les situations précoces (Sud de la Vallée du Rhône, Drôme en particulier) soyez attentifs à l'évolution du nombre de glomérules dès le milieu de la semaine prochaine.
- Autres situations : c'est dans la semaine du 18 au 23 que vous devrez surveiller plus particulièrement les vignes où la 1ère génération est habituellement importante.
- Haute-Savoie : attendez un prochain Bulletin.

**NE TRAITEZ QU'APRES AVOIR CONSTATE UN NOMBRE SUFFISANT DE GLOMERULES (cf seuils), UTILISEZ UN PRODUIT "CURATIF" (ce qui exclut les pyréthrinoïdes, leur action étant préventive ).**

**Le traitement de la 1ère génération devrait rester exceptionnel cette année.**

SPÉCIAL « CERISIER »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION
DES VÉGÉTAUX

# MOUCHE DE LA CERISE

APPARITION DES PREMIERES MOUCHES :

- fin Avril-début Mai en zones précoces
- mi Mai-début Juin en zones tardives
- ponte 10 jours après la sortie des mouches
- incubation des oeufs 5 à 10 jours

## PROTECTION INDISPENSABLE !

## COMMENT LUTTER ?

### CONTRE LES MOUCHES (lutte préventive)

- 10 jours après leur apparition puis tous les 10 jours avec Deltaméthrine (Decis)

  Dernier traitement
  3 jours avant **la fin** de la récolte
- En cas de mélange des variétés qui prolonge la récolte utilisez la deltaméthrine.

N.B. : aucune efficacité sur les oeufs ni sur les larves

### CONTRE LES LARVES (lutte curative)

- 15 jours après le début du vol puis tous les 10 jours

avec Diméthoate (nombreuses spécialités)
Formothion (Anthio)
ou Malathion (nombreuses spécialités)

Dernier traitement
7 jours avant **le début** de la récolte

### NOMBRE DE TRAITEMENTS

- cerises précoces : 0 ou 1
- cerises de saison : 1 ou 2
- cerises tardives : 2 ou 3

P492

AVRIL 1984 Tirage 18 000 exemplaires S.P.V. IMPRIM - LYON

# SURVEILLANCE DU VOL :
# EMPLOI DE PIÈGES COLORÉS ENGLUÉS

## ▶ Quand installer le piège ?

- à partir de mi-avril en régions très précoces (maturité des «Moreau» ou «Burlat» vers mi-mai)
- jusqu'à fin mai en régions très tardives

## ▶ Comment installer le piège ?

- poser un piège sur un ou deux arbres de maturité précoce ou moyenne.
- fixer la plaquette jaune avec du fil de fer sur une branche du côté sud de l'arbre, de préférence légèrement à l'intérieur de la couronne mais de telle façon que le **piège reçoive le soleil à midi** (si nécessaire enlever un peu de feuillage autour de la plaquette).

## ▶ Interventions

- Tous les 2 ou 3 jours contrôler la présence éventuelle d'insectes collés sur la plaquette.et les ôter à l'aide d'une baguette fine.
- Absence de mouche de la cerise sur le piège : aucune intervention.
- Intervenir 10 à 15 jours après la capture des premières mouches selon le produit utilisé et la date de récolte prévue (voir au dos).
- C'est le début du vol qui permet de déterminer le début de la protection :

  **Ne pas placer les pièges trop tard !**